



# FORMATION CONTINUE

PROGRAMMATION 2018-2019

## POUR MUSICIENS ET GESTIONNAIRES EN MUSIQUE

Grâce à la participation financière d'Emploi-Québec de l'Île-de-Montréal et de Compétence Culture, le comité sectoriel de main-d'œuvre en culture, le Conseil québécois de la musique (CQM) organise plusieurs formations pour les professionnels de la musique (interprètes et gestionnaires).

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION

### POUR S'INSCRIRE

Le paiement est la seule garantie d'inscription selon les places encore disponibles. Premier arrivé, premier servi ! Vous pouvez procéder de deux façons pour vous inscrire et payer. Retournez ce formulaire :

- **PAR LA POSTE**, à l'adresse ci-contre, accompagné d'un **chèque à l'ordre du Conseil québécois de la musique (ou CQM)**. Nous vous enverrons, par courriel, un accusé de réception et une confirmation d'inscription dès réception de votre demande (selon les places encore disponibles).
- **PAR COURRIEL**, à [diapason@cqm.qc.ca](mailto:diapason@cqm.qc.ca) (vous pouvez écrire les informations demandées dans le corps du courriel). Nous vous ferons parvenir une facture **PayPal** à l'adresse courriel indiquée. Vous pourrez payer **par carte de crédit**. Dès réception de votre paiement, nous vous enverrons par courriel une confirmation d'inscription.

Un reçu vous sera remis au moment de la formation.

### RENSEIGNEMENTS

- **Service de formation continue** du Conseil québécois de la musique, 1908, rue Panet; bureau 302; Montréal (Québec) H2L 3A2
- 514 524-1310, poste 4 | [diapason@cqm.qc.ca](mailto:diapason@cqm.qc.ca) | [www.cqm.qc.ca](http://www.cqm.qc.ca)

### POLITIQUE D'ANNULATION

Si vous êtes dans l'impossibilité de participer à la formation à laquelle vous êtes inscrit, il vous sera possible d'annuler afin de donner la chance à une autre personne de suivre la formation. Votre demande d'annulation doit être présentée par écrit au CQM ([diapason@cqm.qc.ca](mailto:diapason@cqm.qc.ca)) **au maximum trois (3) jours ouvrables avant le début de la formation**. Un remboursement de 75 % de votre paiement vous sera accordé.

Toute annulation après le délai spécifié ne sera pas prise en compte par le CQM. Aucun remboursement des frais d'inscription ne sera alors accordé.

**NOTE :** Ces formations sont financées par Emploi-Québec et destinées à des musiciens ou à des gestionnaires professionnels en culture. **Les étudiants ne sont pas admissibles.** Les personnes assujetties à la loi 90, « Loi sur les compétences » (employés d'entreprises culturelles dont la masse salariale est de plus de deux millions \$), ne peuvent bénéficier du prix affiché. Communiquez avec le CQM pour obtenir plus d'information.

**IMPORTANT :** Les formations présentées dans cette brochure sont conditionnelles à l'obtention du financement d'Emploi-Québec. Dans le cas d'une annulation de formation, les participants inscrits recevront un remboursement complet.

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Nom de l'entreprise (si pertinent) \_\_\_\_\_

Fonction exercée en culture (poste) \_\_\_\_\_ et comme musicien(ne) (votre instrument) \_\_\_\_\_

Adresse (bureau ou domicile) \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

Téléphone (bureau ou domicile) \_\_\_\_\_ Cellulaire \_\_\_\_\_ Télécopieur \_\_\_\_\_

Courriel pour correspondance et suivis \_\_\_\_\_

Courriel pour facturation PayPal (si différent) \_\_\_\_\_

Êtes-vous étudiant(e)?  Oui  Non – Si oui, avez-vous une pratique professionnelle en musique ou autre secteur culturel?  Oui  Non

Êtes-vous assujetti(e) à la loi 90 [employé(e) d'une entreprise culturelle dont la masse salariale est de plus de deux millions \$]?  Oui  Non

### CHOIX DES FORMATIONS (veuillez cocher les formations désirées)

- |   |   |
|---|---|
| <p><input type="radio"/> 1. <b>Marketing 101 en musique</b><br/>29, 30 octobre, 9 h à 16 h 30 et 2 novembre 2018, 9 h à 12 h 15. .... 55 \$</p> <p><input type="radio"/> 2. <b>Performance musicale en milieu de santé</b><br/>6 et 19 novembre 2018, 9 h à 17 h 30 ..... 56 \$</p> <p><input type="radio"/> 3. <b>Graphisme 101 pour travailleur culturel</b><br/>20, 22, 27, 29 novembre, 4 et 6 décembre 2018, 9 h à 17 h. .... 103 \$</p> <p><input type="radio"/> 4. <b>Faire des choix pour mieux positionner son offre de concert et rédiger une offre qui se démarque!</b><br/>21 et 26 novembre 2018, de 9 h à 17 h ..... 45 \$</p> <p><input type="radio"/> 5. <b>Votre image de marque et l'art de raconter votre histoire (storytelling)</b><br/>3 et 10 décembre 2018, de 9 h à 17 h ..... 45 \$</p> <p><input type="radio"/> 6. <b>Les réseaux de diffusion et mon positionnement</b><br/>5 décembre 2018, de 9 h à 17 h. .... 30 \$</p> <p><input type="radio"/> 7. <b>Les formes juridiques d'exploitation d'entreprise en musique et leur financement</b><br/>10 et 11 janvier 2019, de 9 h à 17 h ..... 41 \$</p> <p><input type="radio"/> 8. <b>Enregistrer vos instruments et votre voix : Atelier sur la prise de son</b><br/>22 et 23 janvier 2019, de 9 h à 17 h. .... 47 \$</p> | <p><input type="radio"/> 9. <b>Les bases de données au service de vos actions marketing</b><br/>16 et 18 janvier 2019, de 9 h à 16 h 30 ..... 41 \$</p> <p><input type="radio"/> 10. <b>Fiscalité pour travailleur autonome</b><br/>9 et 10 février 2019, de 9 h à 17 h ..... 47 \$</p> <p><input type="radio"/> 11. <b>Devis technique : L'art de bien évaluer et communiquer vos besoins techniques de concert ou spectacle</b><br/>10 et 11 avril 2019, de 9 h à 16 h 30. .... 41 \$</p> <p><input type="radio"/> 12. <b>Graphisme 101 pour travailleur culturel</b><br/>30 avril, 2, 7, 9, 14 et 16 mai 2019, 9 h à 17 h ..... 103 \$</p> <p><input type="radio"/> 13. <b>Finale 25 – Intermédiaire avancé</b><br/>14, 15, 16 juin 2019, 9 h à 17 h. .... 75 \$</p> <p><input type="radio"/> 14. <b>Logic Pro X – débutant</b><br/>18, 19 et 20 juin 2019, 9 h à 17 h. .... 75 \$</p> |
|---|---|

Signature \_\_\_\_\_

Date \_\_\_\_\_

Montant du chèque \_\_\_\_\_

Ces formations sont rendues possibles grâce à la participation financière d'Emploi-Québec de l'Île-de-Montréal et de Compétence Culture, le comité sectoriel de main-d'œuvre en culture.

